

EXPÉRIMENTATION D'UN DÉBAT PARLEMENTAIRE EN CLASSE DE 1^{ES} – 2016-2017

Lycée Blaise Pascal de Charbonnières
Myriam Delay, Histoire-Géographie
Marie-France Lambert, SES

I. Contexte du débat parlementaire

Ce débat prend appui sur nos programmes et nos progressions de cours en EMC, Histoire Géographie et SES. Il s'enrichit du projet pluridisciplinaire soutenu par la Région AURA « Etrange, étranger, étrangeté, regards sur l'Autre et sur l'ailleurs » (cycle de conférences, TPE, séjour pédagogique à Paris : Assemblée nationale en séance de débats publics, Musée National de l'Histoire de l'Immigration, Mémorial de la Shoah, Musée des Arts Premiers, Musée du Louvre, théâtre).

Le sujet demande d'appréhender les mesures prises par décret du 29 avril 1976, sur la reconnaissance du regroupement familial en France, après une période de fermeture « provisoire » des frontières en 1974. Il peut être développé à partir de la séquence en Histoire sur les mutations des sociétés (séquence mise en œuvre par le thème de « l'immigration et la société française ») et en SES, dans le cadre de l'étude du rôle du politique (ordre politique et légitimation, rôle de l'Etat), mais aussi de l'environnement socio-économique et de l'évolution culturelle des années 1970. Il permet donc de concevoir le tournant de la politique d'immigration du gouvernement français à la fin des Trente Glorieuses.

Il interroge aussi de futurs citoyens confrontés à une actualité brûlante : à l'heure de la mondialisation, l'afflux de migrants aux frontières de l'Europe a fait de l'immigration et de l'intégration en France et en Europe des sujets d'interrogation essentiels, dans un contexte où un possible recours à de nouveaux groupes d'immigrants pour assurer la prospérité des pays développés, est envisagé.

Sujet

Le 9 juillet 1974, l'immigration familiale est suspendue, quatre jours après l'immigration de travail. La circulaire du 9 août 1974 précise que « les dispositions de la circulaire n°11-74 du 9 juillet 1974 (...) sont également applicables à l'introduction des familles de travailleurs algériens et des ressortissants des pays d'Afrique du sud du Sahara autrefois dans la mouvance française ».

Mais le gouvernement fait finalement le choix de « reconnaître et (...) organiser l'immigration familiale ». Le regroupement familial est reconnu officiellement par le décret du 29 avril 1976 « relatif aux conditions d'entrée et de séjour en France des membres des familles des étrangers autorisés à résider en France ».

Problématique

En quoi après la fermeture « provisoire » des frontières en 1974 la reconnaissance du regroupement familial par décret du 29 avril 1976 reçoit-elle votre soutien ou votre désapprobation ?

Place de la séquence dans les progressions

Ce débat parlementaire prend appui sur nos programmes et nos progressions de cours en Histoire Géographie, EMC, et Sciences économiques et sociales.

En Histoire –Géographie : « mutations des sociétés », mise en œuvre par « l'immigration et la société française au XX siècle » ; « Colonisation et décolonisation » ; et « la place des femmes dans la vie politique et sociale au XX siècle ».

En SES : le rôle du politique : ordre politique et légitimation (analyse de Max Weber) ; les Trente Glorieuses et l'évolution des modes de vie ; macro-économie : analyse des déséquilibres ; puissance publique et régulation économique.

En EMC : Exercer sa citoyenneté dans la République Française et l'UE - l'engagement.

Dans le projet pluridisciplinaire « Etrange, étranger, étrangeté, regards sur l'Autre et sur l'ailleurs » : « Femmes migrantes et citoyenneté »

Ressources

Le débat s'appuie sur les ressources d'un projet pluridisciplinaire « Etrange, étranger, étrangeté, regards sur l'Autre et sur l'ailleurs », « Femmes migrantes et citoyenneté »

Conférences

① Sur « L'Intégration des femmes, des femmes migrantes et des « femmes des colonies » à une histoire générale » par Mme Michelle ZANCARINI-FOURNEL, Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université

② Sur les « Lutttes et formes d'organisation des filles descendantes de familles migrantes et des femmes migrantes » par Mme Claudie LESSELLIER, professeur d'histoire et membre du RAFJIRE

③ Sur « Le lien conjugal en migration : les femmes d'Afrique de l'Ouest immigrées à Villeurbanne (1960-2000) » par Mme Nadia MOUNCHI, Doctorante en sociologie au Centre Max WEBER-LYON 2, Chercheuse en résidence au RIZE

Un séjour pédagogique à Paris : Visite du Palais de la Porte Dorée ; de l'exposition Repères au Musée National de l'Histoire de l'Immigration, et découverte d'une institution : l'Assemblée Nationale en séance ouverte au public.

Objectifs

- La remédiation des connaissances de cours et des activités de projet (recherches personnelles et en groupes, conférences, voyages pédagogiques à Paris)
- Le développement d'un esprit critique et une mise à distance de « la chose apprise ».
- La mise en valeur de capacité à argumenter/ choisir ses arguments et défendre son point de vue.
- Savoir écouter et prendre en compte l'autre.
- Prendre la parole en public dans un cadre plus institutionnel (mise en place de rituels ce qui donne de la force aux propos)

Règles adoptées et déroulement du Débat Parlementaire

Avant la séance
Etape 1 <u>Constitution d'un dossier thématique au cours des progressions du projet</u> Les élèves ont constitué en amont un dossier avec : les cours ; les prise de notes pendant les conférences et lors d'un voyage à Paris : visites du Palais de la Porte Dorée et du Musée National de l'Histoire de l'Immigration ; découverte de l'Assemblée Nationale lors d'une séance de débat ouverte au public.
Etape 2 <u>Le Débat Parlementaire en France (remédiation)</u> Présentation à deux voix en histoire – géographie et SES du fonctionnement des institutions et du Débat Parlementaire : Reprise des Observations faites à l'assemblée Nationale Documentaire LCP sur les questions au gouvernement.
Etape 3 <u>Préparation de la séance</u> Tirage au sort de la Présidente, du maître de l'heure, et des équipes parlementaires (2X3). Pour cette expérience le tirage au sort a été fait parmi les élèves volontaires (17 élèves/35) Choix de la grille d'évaluation collective (grille 1 annexe) Choix a été fait de conserver la grille d'évaluation collective (sur les équipes en débat) et non la grille d'évaluation individuelle sur les débatteurs.

Le choix de la grille collective est motivé par la volonté de valoriser le travail d'équipe en amont et pendant la séance (partage des arguments, capacité à fonctionner en équipe plus qu'à se valoriser individuellement).

Choix de la Grille d'Analyse des arguments des camps engagés dans le débat. (Grille 2 annexe)

Etape 4 Préparation de la salle des débats et de deux salles de travail

Préparation de la salle des débats et des deux salles de travail annexes

(Regroupement des tables pour faire des groupes de 3 et 4 pour un partage de réflexion avant le vote)

Préparation du matériel audio et vidéo avec les élèves responsables de la communication : réalisation de films pour remédiation et teaser pour partage d'expérience.

La séance

Etape 1. Ouverture de la séance

. **La Présidente de la séance présente le contexte et la problématique de la question** posée lors de la séance parlementaire. Chaque élève dispose de la question sur fiche préinstallée sur les tables avec la grille d'évaluation et la fiche d'analyse.

. **Tirage au sort de l'équipe pour ou contre**

Etape 3. Le Débat Parlementaire

La présidente orchestre le débat avec l'aide du maître de l'heure Chaque orateur peut intervenir au cours des échanges pour un total de 3 mn. **Le premier groupe à s'exprimer est tiré au sort.**

L'échange se poursuit et chaque élève/orateur intervient pour répondre à l'autre groupe dans le champ de ses connaissances en lien avec leur préparation collective.

Etape 4. Vote du public/le jury

Le public complète les grilles d'évaluation :

La grille 1 d'évaluation collective sur la prestation orale d'un groupe (annexe 3) : chaque table de 3 élèves est en charge d'une équipe ;

La grille 2 d'analyse des argumentaires proposés dans le débat (annexe 3)

L'équipe pour le projet de décret sur le regroupement familial l'emporte.

Etape 5. Analyse des motivations du vote

Les professeurs engagent la discussion sur les motivations du vote pour ou contre et sur l'intérêt du Débat Parlementaire. Les élèves reprennent leurs appréciations personnelles mentionnées sur les grilles 1 et 2 pour justifier leur vote. (annexe)

II. Analyse de la conduite du débat parlementaire

<u>Ce qui a bien fonctionné</u>	<u>Ce qui mal fonctionné</u>
<p><i>L'analyse des motivations du vote pour ou contre ainsi que les échanges sur l'intérêt du débat parlementaire constitue un temps fort :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>. Le partage des échanges a été équilibré au cours des 20 mn de débat</i><i>. Une argumentation sérieuse et soutenue a été proposée.</i><i>. Certains élèves réservés en cours et en difficultés scolaires ont réussi à prendre la parole de manière très pertinente.</i>	<ul style="list-style-type: none"><i>. Le temps d'attente pendant lequel les équipes parlementaires préparent leurs arguments.</i><i>. Le contexte hors norme de l'expérimentation - observation de l'IFE, la Cardie, les Inspecteurs – bloque la prise de parole et la spontanéité de la participation des élèves (applaudissements, cris...)</i><i>. Confusion sur l'objectif du vote : il faut bien préciser que celui-ci s'appuie sur l'appréciation de l'art de la rhétorique et la dialectique et non sur une prise de position personnelle sur un sujet.</i> <p><i>Ainsi à la vue des observations sur les grilles 1 et 2, le groupe contre le décret sur l'autorisation du regroupement familial devait l'emporter.</i></p>
<p><u>Remédiation avec les élèves (ce qui est ressorti, leurs critiques, suggestions, etc....)</u></p> <p><i>Beaucoup de réactions positives.</i></p> <p><i>Les échanges sont fructueux et soutenus.</i></p> <p><i>Le Débat Parlementaire peut être un outil pédagogique en cours.</i></p> <p><i>Des débats parlementaires ont été proposé en histoire géographie et en SES. En SES, un débat d'orientations budgétaires recadré sur un thème : de politique culturelle ou de politique sociale.</i></p>	

III. En bilan

Le débat parlementaire valorise ainsi :

- La remédiation des connaissances de cours et des activités de projet ;
- Le développement d'un esprit critique et une mise à distance de "la chose apprise" ;
- La capacité à argumenter : choisir ses arguments et défendre son point de vue
- L'écoute et la prise en compte de l'autre
- La prise de parole en public dans un cadre plus institutionnel (sur le modèle des questions au gouvernement observées à partir de documentaires LCP ou en situation réelle à l'Assemblée nationale)

- Une mise en situation réelle avec l'utilisation de rituels donnant de la force aux propos de défense / contestation de la décision en débat (un Président de séance tiré au sort, un maître de l'heure pour régler le temps de parole des équipes parlementaires opposées qui argumentent : 2 équipes de trois élèves).

Le débat parlementaire développe l'autonomie des élèves

- Dans la préparation de la séance (tirage au sort, choix de la grille d'évaluation collective, choix de la grille d'analyse des arguments des camps engagés dans le débat) ;
- Dans le déroulement de la séance :
 - La présidente présente le contexte de la problématique ;
 - L'ensemble des élèves (futur jury du débat parlementaire) échangent sur les arguments de fond attendus
 - Les orateurs ont un échange fructueux également réparti entre eux et respecté pour tous au cours des 20mn de débat.
 - En tout état de cause, le débat parlementaire est devenu un outil pédagogique attendu et réclamé en cours

IV. Annexes

GRILLE 1 : Observation des ORATEURS sur la forme du débat - groupe 1 / groupe 2

Temps 1 : Observation

Parler en public pour convaincre

Parler en public, correctement et à haute voix Avoir confiance en soi	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable
Maîtrise sa voix, varier ses intonations [mobiliser des techniques vocales]	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable
Utiliser le langage du corps et du non verbal (gestuelle) [mobiliser des techniques corporelles]	Très bien	Bien	Assez bien	Passable
Persuader	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable
Prendre efficacement la parole en public dans différents contextes [être capable de convaincre]	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable
Capacité à gérer le temps	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable

Argumenter en mobilisant des connaissances

Écouter, entendre et comprendre les points de vue des autres [compétence sociale]	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable
Répondre de manière critique en mobilisant des connaissances [contre-argumenter]	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable
Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable
Développer un discours construit, raisonné et efficace dans différents contextes	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable

Collaborer au sein d'une équipe pour convaincre

Intervenir de manière constructive dans les échanges [ne pas rester passif]	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable
Contribuer activement à la réalisation du projet [apporter des idées à la réflexion commune]	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable
Participer de manière efficace à la réussite collective (coopérer de façon active et efficace)	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable
S'engager au service de la stratégie collective [faire preuve de leadership]	Très Bien	Bien	Assez Bien	Passable

GRILLE 2 : Analyse des arguments des camps engagés dans le débat.

Temps 1 : Après avoir observé le débat, justifiez votre choix (votre vote), analysez les arguments échangés, faites preuve d'esprit critique

Sensibilité ▶ *Quel camp vous a convaincu et pourquoi ?*

Jugement ▶ *Quels types d'arguments ont-ils été utilisés ?*

Esprit critique ▶ *Quelle est la véracité/fiabilité des arguments échangés ?*

Rectorat
CARDIE
47 rue Philippe de Lassalle
69004 - Lyon

